

ADLPartner réduit son capital par annulation de 130.135 actions auto-détenues

Le directoire d'ADLPartner, lors de sa réunion du 30 novembre 2017, a décidé d'annuler 130.135 actions acquises par la Société dans le cadre de son programme de rachat d'actions, conformément à l'autorisation de l'assemblée générale du 17 juin 2016 (20^{ème} résolution).

Sur la base du nombre d'actions au 29 novembre 2017, les actions annulées représentent environ 3,03 % du capital de la société. L'opération sera effective dès la réalisation des formalités auprès d'Euronext.

A la suite de cette annulation d'actions, le capital social de la Société sera alors composé de 4.164.590 actions donnant droit à un nombre réel de droits de vote (déduction faite des actions auto-détenues) de 7.093.450 et à un nombre théorique de droits de vote (y compris les actions auto-détenues) de 7.300.925 (sur la base du nombre de droit de vote à la date des présentes).

ADLPartner en bref

Opérateur spécialisé du marketing relationnel, ADLPartner conçoit, commercialise et met en œuvre des services de fidélisation et d'animation de la relation clients pour son propre compte ou celui de ses grands partenaires (banques, distribution, services, e-commerce...).

ADLPartner est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris – Compartiment C

Codes ISIN : FR0000062978–ALP - Bloomberg : ALP:FP – Reuters : ALDP.PA

www.adlpartner.com

Contacts

ADLPartner

Relations Investisseurs & Information financière

tel : +33 1 41 58 72 03

relations.investisseurs@adlpartner.fr

Calyptus

Cyril Combe

tel : +33 1 53 65 68 68

adlpartner@calyptus.net